

[Texte]

Mr. Larsen: But at the same time we have to remember that this program will be replacing and complementing the programs that were in place. I am talking about the government support level for the crop insurance program and the government contribution to western grain stabilization, which will be replaced with the programs that are now in place. We want to recognize as well that GRIP in Saskatchewan, and I believe the numbers are similar across the entire prairie region. . . The producer is making a contribution of something like 40% of the premium costs of that program as well.

Mr. Porter: I think we realize it is a replacement. I am not sure how much the 60% government level is going to be a significant factor. I think we all realized going into this that it was to replace existing programs. Hopefully, it replaces the ad hoc, one-time programs you mentioned, the drought and special grains programs we have.

Your main concern, you said, was the quality issue on imported grain coming in. If the grain commission is to apply the end-user certificates, as we would hope they would, do you still see this as a problem with it being used for seed? As I understand it, if it were to be used for other than that, it has to be marked in some way so that it cannot access our transportation system to receive benefits of our own domestic transportation system in Canada.

Mr. Larsen: The mechanism is there for that control at the border and the movement of American raw product into the proper channels, but there is always the opportunity for a slip-up or something like this to get a lower quality wheat that is not visually identifiable, as are Canadian quality standards and varieties with regard to quality. There is always the possibility that some of this might get into the system and get into a sale or a shipment to one of our customers and lower the quality of that product. As I have identified before, there is the cost of policing that kind of a program as well. The producers bear this cost.

• 1205

Mr. Porter: But the mechanism is there if it is administered. Obviously you have indicated a concern about the cost, and I do not know whether at this point in time there is any way of knowing the cost, depending I guess on the volumes and the amount that would come in, whether it is a per bushel cost, or what it would break down to, of administering the program, as you see, that is in that mechanism. It would be difficult at this time even to establish that, I gather.

[Traduction]

M. Larsen: Mais, en même temps, il faut se souvenir que ce programme est destiné à remplacer et à compléter les programmes qui sont en place actuellement. Je veux parler du soutien gouvernemental au programme d'assurance-récolte et de la contribution du gouvernement au programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, qui seront remplacés par les nouveaux programmes. Il faut reconnaître également que le RARB, en Saskatchewan, et je pense que les chiffres sont les mêmes pour l'ensemble des Prairies. . . Le producteur contribue environ 40 p. 100 au paiement des primes de ce programme, lui aussi.

M. Porter: Nous nous rendons bien compte qu'il s'agit de programme de remplacement. Je ne suis pas sûr que la participation gouvernementale de 60 p. 100 sera un facteur important. Je pense que nous nous sommes tous rendu compte quand nous avons commencé à étudier cette question, que ce programme était destiné à remplacer les programmes actuels. Il faut espérer qu'il permettra effectivement de remplacer les programmes ponctuels que vous avez mentionnés, c'est-à-dire les programmes d'aide aux victimes de la sécheresse et les programmes spéciaux destinés aux producteurs de grains.

Vous dites que votre principale préoccupation porte sur la qualité du grain importé au Canada. Si la Commission des grains doit appliquer la règle des certificats d'utilisation finale comme nous l'espérons, croyez-vous que cela soit également un problème dans le cas du grain de semence? Si je comprends bien, si ces certificats étaient utilisés dans d'autres secteurs, les produits doivent être marqués d'une façon ou d'une autre afin d'éviter qu'ils n'aient accès à notre réseau de transport et qu'ils profitent par conséquent des avantages dont bénéficie notre réseau de transport intérieur au Canada.

M. Larsen: Les mécanismes nécessaires sont en place pour assurer un contrôle à la frontière et un acheminement des matières premières américaines par les canaux appropriés, mais il est toujours possible qu'il y ait un cafouillage ou quelque chose du genre et que du blé de qualité inférieure soit importé sans être identifiable visuellement comme c'est le cas pour les normes canadiennes de qualité et les variétés cultivées ici. Il est toujours possible que des produits de ce genre se retrouvent dans notre réseau, et qu'ils soient vendus à un de nos clients, ce qui abaisserait la qualité du produit. Comme je l'ai déjà dit, il faut également tenir compte du coût d'application de ce genre de programme. Ce sont les producteurs qui assument ce coût.

M. Porter: Mais les mécanismes sont là, si on veut bien les appliquer. De toute évidence, vous vous inquiétez du coût, et je ne sais pas s'il est possible en ce moment de savoir quel est ce coût; je suppose que tout dépend du volume et de la quantité qui seraient importés. Il faut savoir aussi s'il s'agit du coût du boisseau ou d'une autre unité quelconque en ce qui concerne les frais d'administration du programme. Comme vous le voyez, cela est compris dans ces mécanismes. Mais il serait difficile en ce moment d'avoir une idée même approximative à ce sujet.